

Résolution Troisième réforme de l'imposition des entreprises

Élaboré, rédigé et soumis au vote aux Délégué·e·s par le Bureau de l'UNES. Acceptée par la 166^{ème} Assemblée des Délégué·e·s d'avril 2016 à Berne.

Troisième réforme de l'imposition des entreprises : Non à l'austérité!

L'Union des étudiant-e-s de Suisse redoute que la Troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) affecte les ressources de l'Etat. Cette réforme est considérée comme critique, dans le cas où des mesures entreprises auraient des conséquences négatives sur l'éducation.

L'éducation est déjà fortement touchée dans le cadre du programme de stabilisation 2017-2019 au niveau fédéral^I. De plus, différents cantons effectuent des coupures radicales dans les budgets pour l'éducation. Les différentes associations de défense des droit des étudiant·e·s se sont déjà mobilisées contre ces baisses qui vont fortement toucher l'éducation – d'importantes mobilisations ont pu être observées à Genève et Zurich ou encore à Lucerne, Fribourg et Neuchâtel.

En effet, cette réforme aura des répercussions à tous les niveaux du système Suisse, à savoir les niveaux communal, cantonal et fédéral. Le manque à gagner devra vraisemblablement être compensé par d'étendues mesures d'austérité, qui se reflètera à court et moyen terme sur une perte de recettes fiscales^{II}. La formation est un domaine systématiquement touché par les compressions budgétaires de la Confédération. Un exemple un peu plus concret est l'augmentation des taxes d'études des Ecoles Polytechniques Fédérales prévue à partir de septembre 2018. Celle-ci est, dans le cadre du plan de stabilisation 2017-2019, l'une des premières à être envisagée^{III}.

L'UNES revendique que cette réforme n'affecte pas négativement le système éducatif. On ne doit pas affaiblir la qualité de la formation et de l'éducation, qui permettent à la Suisse d'être à la pointe de l'innovation et qui constituent la base pour la compétitivité de l'économie. L'UNES souligne que l'accès à une formation de haute qualité est indispensable pour le bon fonctionnement de notre société démocratique.

^I https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/2762/Programme-de-stabilisation-2017-2019_Rapport-expl-2_fr.pdf, p.42.

^{II} <http://www.tdg.ch/reflexions/pertes-fiscales-rie-iii-insupportable-legerete-brouillard/story/11442516>.

^{III} <http://www.ethrat.ch/fr/medien-medienmitteilungen/investir-davantage-dans-la-capacit%C3%A9-d%E2%80%99innovation-de-la-suisse>.